

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr. 16 9
Poste : 35 fr. 18 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Octobre 1882.

Chronique générale.

Quoi qu'en aient dit certains journaux, la date de la rentrée du Parlement n'est pas encore fixée.

Le Paris croit savoir que la rentrée des Chambres sera fixée au mercredi 8 novembre.

D'après le même journal, le projet de déclaration gouvernementale serait abandonné dans le cas où devrait se produire une interpellation sur la politique générale.

M. Devès ayant, paraît-il, reçu la visite de nombreux députés qui, à des points de vue divers, l'ont questionné sur ses intentions définitives à l'égard de son projet de loi sur la magistrature...

Il court des bruits sinistres dans les environs de l'Élysée.

Le Président de la République, dit-on, inquiète son entourage ;

Et les nouvelles qui se répandent prennent des proportions d'autant plus grandes que les plus sévères recommandations sont faites pour que rien ne transpire au dehors.

Dans les cercles républicains de toute nuance, on se regarde avec angoisse.

Jamais l'éventualité de la mort d'un monarque n'a produit pareil bouleversement.

Le successeur d'un monarque est en effet tout désigné, de par la loi d'hérédité.

Mais le successeur de M. Grévy, c'est, dans le temps de divisions où nous sommes, un des problèmes les plus difficiles à résoudre.

On sait que le Président est allé chasser, il y a environ huit jours, à Rambouillet.

Il paraît que cette partie de plaisir a failli lui être fatale.

Au milieu de la chasse il a été pris d'une syncope, au grand effroi de son gendre.

Et, depuis cet accident, qui n'est d'ailleurs pas le premier qui l'ait frappé dans l'année 1882, M. Grévy est obligé, dit-on, de s'abstenir des distractions les plus innocentes.

Il a renoncé au billard, car sa vue est troublée par le miroitement des billes, et il a constaté que sa main manque de précision.

Les symptômes d'un affaissement moral et physique s'accroissent.

Des somnolences invincibles l'accablent pendant le jour, et les huissiers mélancoliques racontent qu'il préside le conseil des ministres comme une ombre inconsciente.

On nous annonce déjà une crise ministérielle pour la rentrée, les groupes de la Chambre étant à couteaux tirés.

Que sera-ce si le soliveau présidentiel vient à disparaître au milieu de la tourmente parlementaire ?

Ce n'est pas que les personnalités médiocres soient rares dans le monde politique républicain.

Mais il sera bien malaisé d'en trouver une aussi placide et aussi effacée que celle de l'honorable M. Grévy.

AFFAIRES DE MONTCEAU-LES-MINES.

Le ministre de l'intérieur est resté toute l'avant-dernière nuit en permanence dans son cabinet, pour recevoir et répondre aux dépêches télégraphiques qui lui parvenaient du préfet de Saône-et-Loire et du directeur général de la sûreté, sur les affaires de Montceau.

Hier matin, à 7 heures, le ministre est allé conférer avec le Président de la République.

Il faut croire que les mesures de surveillance prises à Montceau-les-Mines et dans les environs sont bien négligées, car voici ce que relate une dépêche parvenue hier matin :

« L'autorité a la certitude qu'une réunion secrète des affiliés à l'Internationale a eu lieu lundi, dans le courant de la nuit, à Perrey-les-Forges ; mais, malgré toutes les précautions prises par la police, il a été impossible de découvrir le lieu de réunion. »

Le directeur de la sûreté générale, M. Schnerb, a demandé hier par dépêche télégraphique qu'on lui envoyât immédiatement à Montceau-les-Mines dix agents de la police secrète qu'il désignait nominativement.

Ces agents, accompagnés par un officier de paix du service de la sûreté, sont partis mardi soir, par le train rapide.

Les journaux du soir publient une dépêche de Chalon-sur-Saône, d'après laquelle une lettre adressée au président de la cour d'assises l'ayant prévenu que l'on ferait sauter le Palais de justice, toutes les précautions nécessaires ont été prises.

Une formidable explosion de dynamite a eu lieu l'avant-dernière nuit, à quatre heures du matin, sur le territoire de la commune de Blanzay. Toutes les vitres des maisons ont été brisées et plusieurs maisons gravement endommagées.

Le ministre de l'intérieur a demandé à l'évêque de Poitiers un rapport sur le conflit survenu entre lui et M^r Gay, évêque résidant dans son diocèse.

Nous croyons savoir qu'il serait question d'expulser de France l'évêque in partibus d'Anthédon.

On se souvient de la fameuse circulaire

de M. Labuze. Le tolle qu'elle souleva à droite comme à gauche fut tel que le gouvernement renia bravement le sous-secrétaire d'État, auteur de la circulaire policière dont nous avons parlé.

La circulaire fut bruyamment désavouée ; on joua l'indignation, et la circulaire fut abandonnée, ou tout au moins les journaux officiels en répandirent le bruit.

Mais il paraît que, malgré toute son horreur des procédés employés, malgré le dégoût que lui inspira le document, malgré une solennelle exécution, la circulaire de M. Labuze ne fut pas mise au panier, mais bien à la poste.

Il faut le croire, puisqu'elle est parvenue à Bordeaux et que le préfet de la Gironde l'applique tout comme si elle lui était parvenue. C'est du moins ce qui résulte de la lettre suivante, publiée par un journal de Bordeaux :

« Monsieur le rédacteur,

Vous avez flétri comme elle le méritait cette odieuse circulaire Labuze qui élevait la délation et l'espionnage à la hauteur d'une institution nationale. Mais toute flétrie qu'elle est, cette circulaire ne laisse pas d'être appliquée dans notre département.

A Bordeaux, depuis huit jours, des agents de police en bourgeois se rendent au domicile des employés pour interroger les propriétaires ou même les voisins sur la vie privée de ces employés, sur les personnes qu'ils reçoivent, sur les conversations qu'ils tiennent. « Ont-ils des parents à Bordeaux ? Reçoivent-ils souvent des lettres ? A quel journal sont-ils abonnés ? Sont-ils célibataires ou mariés ? »

Vous voyez, monsieur le rédacteur, que le formulaire Labuze est suivi de point en point.

Quel est le fonctionnaire qui se charge de régler les pas et les démarches des mouchards ? De qui vient l'ordre d'espionner ainsi dans leur vie privée des hommes qui ne reçoivent de traitement que pour leurs services publics ?

La circulaire de M. Labuze était adressée aux préfets. Serait-ce M. Saisset-Schnei-

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR

Mme CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XI

Dans un autre ouvrage, l'auteur de ce livre raconte par le menu, dans ses infinis détails, l'odyssée des familles aux prises avec la misère indicible du siège et les horreurs du bombardement.

Il peint de pauvres femmes enterrées vives dans les caves pour se soustraire aux dangers des obus, mais ne pouvant échapper à l'incendie, et sentant au-dessus de leurs têtes, dans les étages abandonnés des maisons, brûler tout ce qu'elles possédaient.

Il montre les angoisses sans nom de celles qui sentaient leurs époux, leurs pères, combattant au front... après l'avoir tant désiré !... tandis qu'elles-mêmes, bonnes patriotes, certes, mais cœurs attendris, demandaient au ciel que la cruelle guerre finît sans autre effusion de sang.

Et ce tableau sinistre et vrai emprunte ses traits les plus frappants à la sensation vécue par l'écrivain, si l'on peut ainsi parler, car il a souffert de toutes ces tortures et saigné de toutes ces plaies.

Nous ne redisons donc pas, pour ne pas nous répéter, les derniers jours du siège de Paris signalés par l'agonie morale d'une population désespérée et par les suprêmes efforts d'une défense impossible.

On sait trop quel fut le dénouement des dernières batailles sous Paris, et notre plume renonce à dépeindre les scènes de carnage, de deuil, de mort, qui signalèrent, par exemple, la glorieuse et lamentable journée de Buzenval.

Le corps de volontaires dont faisait partie Léon Bourgeal s'y conduisit avec un remarquable entrain. Composé d'un certain nombre d'hommes distingués, de quelques individualités déclassées et d'une douzaine de têtes folles, ce ne fut pas le courage personnel qui lui fit défaut, ni l'occasion de déployer une réelle valeur inutile. La rage de combattre des ennemis si longtemps invisibles et insaisissables tenait lieu d'expérience militaire.

Le lendemain de cette date néfaste, les hôpitaux de Paris regorgeaient de blessés.

Ils y affluaient à un tel point que, pour ne pas encombrer les salles déjà pleines, pour éviter à nos malheureux soldats le contact des infortunés déjà frappés de maladies diverses et notamment de petite vérole, on dut évacuer tout ce qui était transportable dans les ambulances qui offraient le plus de garantie comme installation hygiénique et secours médicaux.

L'hôtel Le Bastu fut avisé qu'un convoi lui était destiné, et Jacques Ferrat veillait encore aux préparatifs nécessaires en cette occasion que le premier fourgon s'arrêtait devant l'ambulance.

Il contenait un malade et trois blessés.

D'autres fourgons suivaient, contenant, ceux-là, moins de blessés que de malades.

Et cela tombait sous le sens qu'on eût conservé sur place les plus gravement frappés. Ceux qu'on disséminait ainsi dans le Paris charitable, quoique moins atteints, n'en montraient pas moins les blancs visages mornes sur lesquels la mort a dû planer.

Dans la dernière voiture, un volontaire était étendu sur le brancard même qui avait aidé à le rapporter du champ de bataille.

Amené tardivement à l'hôpital Lariboisière, trouvant les lits occupés, il avait été destiné à la « journée des ambulances ». Sa bonne étoile voulut que ce fût à l'ambulance Le Bastu qu'il vint échouer.

Jacques le regarda, tandis qu'on le transportait dans une des pièces de l'hôtel, et, sous ce front bandé grossièrement d'un mouchoir, il vit luire les yeux fiévreux de Léon Bourgeal.

— Vous, monsieur Bourgeal?... blessé?... N'êtes-vous atteint qu'à la tête ? interrogea-t-il.

Léon montra d'un geste sa jambe droite toute sanglante, et, faiblement :

— La tête n'est rien, souffla-t-il ; je crois que j'ai un membre brisé.

Moins d'une heure après, le médecin de service, en passant l'examen des cas nouveaux offerts à son expérience, constatait, en effet, la fracture de la jambe droite, avec violent déchirement des chairs sur une surface assez considérable par suite d'un éclat d'obus.

Le blessé, que le transport avait extraordinairement fatigué déjà, dut subir dans la soirée la résection du membre, opération très-habilement faite par un praticien de mérite, et qu'il supporta de la plus courageuse manière.

Jacques se montra un merveilleux aide-chirurgien, bien que ses aptitudes n'eussent pas encore eu l'occasion de se déployer aussi pratiquement, les opérations subies jusqu'alors à l'hôtel Le Bastu ayant été beaucoup moins sérieuses.

Mais outre que ce rôle pénible répondait à sa soif de dévouement — puisque l'intrépidité militaire lui était refusée, hélas ! — la certitude de recevoir de Geneviève une reconnaissante parole l'encourageait, au fond de l'âme, à se multiplier auprès de l'ingénieur.

Il savait si bien, maintenant surtout, que Mme Carvès prenait un intérêt profond à celui qui l'avait si durement traité !

Il ne songeait qu'au moyen de lui apprendre, sans trop l'ébranler, la douloureuse nouvelle. Mais

der qui se serait chargé de l'appliquer ou de la faire appliquer dans la Gironde ?

» Daignez agréer, etc. »

Le procédé est bizarre en vérité. On a renié M. Labuze, mais on a retenu sa circulaire.

Le Pays annonce que les fondateurs des douze journaux impérialistes de Bretagne ont fait déposer, au parquet de M. le procureur de la République de la Seine, les titres de 46 nouveaux journaux impérialistes, qui paraîtront le 5 novembre prochain.

« Ils auront tous pour devise, nous écrit-on, ces éloquentes et fécondes paroles prononcées par M. Paul de Cassagnac, le 15 août, à la salle Wagram : Je veux l'Empire chrétien. »

Le journal gambettiste Paris dément en ces termes que M. Gambetta ait la pensée de se faire élire sénateur inamovible :

« Qu'il nous suffise de rappeler que M. Gambetta est contraire à l'inamovibilité sénatoriale. Sa place est à la Chambre et non pas au Luxembourg. »

M. Jules Grévy est célèbre pour avoir proposé de supprimer la présidence de la République; cela ne l'a pas empêché de se laisser élire Président ni d'accepter les émolements de la fonction.

On écrit d'Auxerre au Français que, contrairement à ce qui avait été annoncé par maints journaux — même républicains, — le personnel laïque de l'hôpital d'Auxerre n'a pas déserté son poste. Ce qui est vrai, c'est qu'au milieu de la population d'Auxerre, cruellement frappée par l'épidémie de fièvre typhoïde, des Sœurs gardes-malades ont été appelées des départements voisins pour prodiguer leurs soins aux pauvres de la ville qui ne pouvaient être admis dans les hôpitaux.

Nous lisons dans la Bourgogne, d'Auxerre :

« Les infirmières laïques n'ont point quitté l'hospice... eh! mon Dieu, la raison en est bien simple, c'est qu'il n'y a point de malades à l'hôpital. »

» La laïcisation de l'Hôtel-Dieu a eu des suites déplorables, à tel point qu'au plus fort de l'épidémie, on a entendu les mères de famille s'écrier : « Nous aimons mieux voir mourir nos enfants que de les envoyer à l'hospice. » Aussi les grandes salles de l'Hôtel-Dieu laïcisé étaient-elles vides, alors que les maisons des pauvres étaient pleines de moribonds.

» Voilà pourquoi les infirmières laïques n'ont pas eu besoin de quitter leur poste, où elles ne couraient aucun danger.

» Quant aux « Sœurs du Bon-Secours », le Figaro peut dire qu'elles font leur devoir au milieu d'un grand nombre de familles, et que là elles se dévouent mieux qu'à l'hôpital, devenu presque un désert. »

Nous avons cité le trait de l'honorable maire d'Hermanville, M. Augé, qui a refusé, malgré l'ordre du préfet de la Seine-Inférieure, de laisser enlever le crucifix de l'école communale.

Voici, d'après la Semaine religieuse de Rouen, ce qu'aurait répondu ce courageux maire au secrétaire du sous-préfet de Dieppe, qui le menaçait de faire exécuter l'ordre préfectoral par des gendarmes :

« J'attendrai la gendarmerie, ceint de mon écharpe, à l'école même, et je verrai si, en ma présence, on osera enlever le crucifix que j'ai fait placer, du consentement de mon conseil municipal et de mes administrés. »

Le préfet a fait fermer l'école. C'est fort bien. Et la loi de l'instruction obligatoire, comment peut-on l'appliquer à Hermanville ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 octobre.

Les impressions qui dominent sur notre Bourse sont peu favorables. La situation de place est la seule cause de la lourdeur et du peu d'entrain des affaires. Les fonds publics français sont très-délaissés : 3 0/0, 81.25, 81.32 et 81.27; amortissable, 81.50, 81.57 et 81.55; 5 0/0, 116.42, 116.52 et 116.50.

Les fonds étrangers sur lesquels les réalisations continuent à peser perdent encore quelques points sur la précédente clôture. — L'Italien n'est plus qu'à 89.05. Le Turc à 12.85. La Banque Ottomane cependant est à 797.50 et 801.25. L'Egypte 6 0/0 à 360. On conçoit aisément que l'attitude des meilleures de nos valeurs soit peu encourageante pour les spéculateurs.

L'action de la Banque de France a été mieux soutenue à 5,460 et 5,470.

La Banque de Paris est faible à 1,135, les affaires sont peu actives sur ce titre.

La Banque Centrale de Crédit est un placement qui se recommande aux capitalistes qui recherchent avenir et sécurité.

La bonne tenue de l'action du Crédit Foncier attire l'attention de nos plus importants financiers, l'épargne elle-même s'attache à cette valeur qui lui offre des gages de plus-value rapide.

Les obligations foncières et communales sont très-recherchées également, elles conviennent surtout aux petits capitaux.

La Foncière de France et d'Algérie reste fixe à 510.

La réaction qui a eu lieu aujourd'hui sur les actions du Crédit Provincial ne doit et ne peut inspirer aucune inquiétude, on repartira avant peu vers des cours élevés.

Les actions du Suez sont fermes à 2,660 et 2,680, la tendance est meilleure qu'hier.

Nos chemins sont lourds et sans demandes. Lyon, 1,620 et 1,627.50; Orléans, 1,275.

Chronique militaire.

Les examens de sortie de l'École de guerre seront terminés le 10 novembre prochain seulement.

On annonce le départ pour Vienne de M. le lieutenant-colonel de cavalerie Dubois de Beauchêne.

Cet officier va remplacer, comme premier attaché militaire à notre ambassade près le gouvernement austro-hongrois, le prince de

Berghes de Saint-Winoch, qui rentre définitivement en France.

Province d'Oran. — Le 1^{er} bataillon du 2^e zouaves a quitté Oran le 16 octobre pour aller relever dans le Sud le 2^e bataillon du régiment.

Le 2^e tirailleurs a envoyé par Tlemcen à El-Aricha un de ses bataillons.

Tunisie. — Vingt et un de nos quatrièmes bataillons ont opéré les mouvements suivants :

- 1^{er} de ligne de Tunis à Gabès.
- 6^e — d'El Aïcha à Bizerte.
- 8^e — de Tebourba à Ellez.
- 18^e — d'Aïn Draham à la Goulette.
- 25^e — d'El Aïcha à la Goulette.
- 33^e — de l'Oued Gilma à Sfax.
- 38^e — d'El Aïcha à Bizerte.
- 65^e — de Soussa à Feriana.
- 83^e — du Kef à Hammam-Lif.
- 88^e — d'Hammam-Lif au Kef.
- 92^e — de Zaghouan à Bèja.
- 101^e — de Tunis à Gabès.
- 114^e — de la Goulette à Aïn Draham.
- 115^e — de Tunis à El Aïcha.
- 116^e — de Soussa à Gafsa.
- 118^e — de Tunis à Gabès.
- 119^e — de Hammam-Lif à Gabès.
- 125^e — de Sfax à Oued Gilma.
- 128^e — d'Ellez à Tebourba.
- 135^e — de Soussa à Gafsa.
- 142^e — de Bèja à Zaghouan.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE CHEMIN DE FER DE NIORT A MONTREUIL-BELLAY.

De délai en délai, on ne sait vraiment pas quand ce chemin pourra être livré à la circulation.

On avait annoncé que la ligne serait enfin ouverte le 16 octobre. Nous voici au 16 octobre et l'administration manque encore de parole. On parle maintenant du 22 octobre; nous craignons fort, dit l'Écho de Parthenay, qu'il en soit de cette date comme des autres, et qu'on repousse l'ouverture de huitaine en huitaine jusqu'en 1883.

C'est toujours aux environs de Mazières qu'on rencontre de grandes difficultés pour consolider la voie, qui n'avaient pas été prévues. Mieux vaut, pense le Journal de Thouars, retarder l'ouverture de la voie que de tenter les risques d'accidents pouvant amener de terribles et irréparables résultats !

C'est vrai ! Mais comment l'ingénieur en chef n'a-t-il pas prévu de semblables difficultés et n'a-t-il pas veillé à la bonne exécution de ce chemin dans les conditions de délai fixées par le cahier des charges ? Voilà la question que se pose le public.

(Courrier d'Angers.)

L'Indépendant de Tours a reçu la lettre suivante :

L'enfant écoutait, toute triste, parce que son père souffrait.

Jacques Ferrat, demandé, accourut aussitôt pour obtenir aux visiteuses l'autorisation de voir un des nouveaux arrivés.

M. Le Bastu l'accorda facilement, car le chirurgien venait de constater que, depuis la pose de l'appareil au membre cassé, un apaisement sensible se produisait dans l'état général.

Prévenu toutefois, par la prévoyance de Jacques, qu'un peu d'émotion pouvait résulter de cette visite, le directeur recommanda de la faire courte.

Geneviève s'était armée de force. Elle marcha vers le lit de l'ingénieur, — placé, avec un garde-national, dans un salon particulier — sans mesurer de trouble.

Jeannine, qu'elle tenait par la main, lui échappa, courut à son père, toute tremblante, mais le sourire aux lèvres; n'osant le toucher de peur de lui faire mal, elle avança vers l'oreiller, où s'enfonçait la tête livide, son joli minois rose en disant de sa voix d'oiseau :

— Père... c'est votre Jeannine... Êtes-vous content de l'embrasser ?

Une surprise, une émotion, moins grandes encore que le saisissement qui les suivit aussitôt, éclatèrent tour à tour dans les yeux caves du blessé.

— Jeannine ?... ici ?... Jeannine ?

Chinon, le 16 octobre 1882.

» Monsieur le Rédacteur, Si vous vous figurez que le chemin de fer de Port-Boulet à Chinon a été construit dans le but d'être utile aux voyageurs, vous tromperiez grandement — l'organisation des trains de cette petite ligne est tout simplement une mystification. — Jugez-en.

» Si vous venez de Nantes, Angers ou Saumur par les trains du matin, vous arrivez à Port-Boulet 10 ou 15 minutes après le départ du train qui va de Port-Boulet à Chinon. — Alors vous êtes obligés d'attendre jusqu'à 4 heures du soir, si vous ne voulez pas faire le trajet à pied. — Pourtant, si ce tronçon de ligne ferrée a quelques chances de transporter des voyageurs, ces chances ne peuvent lui venir que du côté de la mer, car il va de soi que pour venir de Tours, aucun voyageur ne poussera la naïveté jusqu'à prendre une autre voie que celle du chemin de fer de l'Etat, non parce qu'elle est à l'Etat, mais parce qu'elle est directe.

» J'espère, Monsieur, que ces quelques lignes attireront l'attention des ordonnateurs des trains de cette petite ligne et que nous apprendrons sous peu qu'elle a compris ses propres intérêts en facilitant aux voyageurs venant de Saumur, etc., etc., le moyen de se rendre promptement à Chinon qui fait tête de ligne.

» Veuillez agréer, etc.

» UN VOYAGEUR.

Les jeunes soldats de la classe 1881 ignorent encore la date exacte de leur appel sous les drapeaux.

On n'a pas idée d'une incurie pareille. Voilà des citoyens qui vont abandonner leur famille, leurs amis, leurs travaux dans quelques jours, et ils ne sont pas encore fixés.

Le Voltaire croit pouvoir affirmer que l'appel aura lieu du 10 au 15 novembre, comme les années précédentes.

Notre confrère ajoute, avec beaucoup de raison, que le ministère de la guerre devrait bien renseigner longtemps à l'avance les intéressés, fixant, par exemple, pour la mise en route du contingent annuel, le premier, le deuxième ou le troisième lundi de novembre de l'année du tirage au sort.

On appliquerait encore cette méthode aux convocations des réservistes et des territoriaux avec non moins d'avantage, ainsi que pour les grandes manœuvres.

NÉCROLOGIE.

M. Émile Chevalot, capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, vient de mourir à Lorient.

Né le 3 août 1832, il sortit de l'École de cavalerie de Saumur comme sous-officier en 1854. Il fut nommé sous-lieutenant en 1859, lieutenant en 1863 et passa aux dragons de l'Impératrice en 1864; il resta un an à Saumur en qualité de lieutenant-instructeur. Il fut nommé capitaine au 6^e Hussards le 2 août 1870.

Dans la campagne d'Italie (1859), il a pris une part active à la bataille de Solferino, et

— Et maman aussi.

— Quoi ?... Geneviève ?

— Embrassez-moi, papa. Cela vous fera déjà du bien.

Le baiser du père fut long, empreint d'une tendresse encore inconnue.

Jusqu'alors une sorte de vague remords, d'inconsciente timidité présidaient aux rares caresses qu'il avait pu échanger avec l'enfant retrouvée.

Aujourd'hui, il osait l'aimer davantage, l'embrasser mieux.

Sa blessure le rapprochait de sa fille.

Par-dessus les boucles folles de Jeannine, le regard du blessé parut chercher un autre regard.

Il rencontra celui de Geneviève tout chargé de pitié. Elle avait respecté cette longue étreinte paternelle.

— Nous sommes venues bien vite, bien empressées, dit-elle en s'approchant; pauvre Léon !... souffrez-vous beaucoup ?

— Il me semble que votre présence me rafraîchit, répondit-il en portant la main à son front bandé.

— Qu'y a-t-il sous ce bandeau, dites ?

— Peu de chose : une cassure de ballo.

— Et encore ?

— Une jambe brisée.

— Ah ! mon Dieu ! Jeannine, sans bien comprendre la gravité d'une

ne pouvant s'échapper en ce moment de redoublement de travail, il lui fit porter ces seuls mots par un gamin du voisinage :

« Un blessé qui intéresse profondément M^{me} Carvès et sa fille est en traitement à l'ambulance Le Bastu. Je crois devoir en prévenir ma chère bienfaitrice, en l'assurant que son état est satisfaisant, la blessure sans complication, et qu'il n'est pas perdu de vue un seul instant par l'infirmier Jacques. »

Geneviève, les yeux sur un ouvrage à l'aiguille, le cœur en haut, était assise entre Julienne et M^{me} Outier quand le message lui fut remis par Jeannine.

Elle le lut avec avidité, n'éprouvant qu'une peine amère et pas de surprise. Chaque jour, cent fois, depuis que le siège avait atteint sa période d'action, elle envisageait cette éventualité terrible de la sortie, de la blessure, de la mort !

Et son cœur étroitement serré entre l'orgueil de sentir le mari indigne redevenir un homme nouveau, et l'inquiétude de sentir le soldat exposé sans merci dans cette suprême tentative, son cœur passait d'heure en heure par les sensations les plus poignantes.

Geneviève se leva, blanche, mais calme, fit passer le billet à Julienne, et s'adressant à la petite fille dont le regard curieux interrogeait sa pâleur :

— Va mettre ton manteau et ta capeline : nous

sortons.

Julienne lut tristement.

— Veux-tu que je t'accompagne ? demanda-t-elle.

— Oui, viens. Malgré les amicales précautions de Jacques, qui sait, mon Dieu !... ce que je vais trouver ?

Marianne ayant promis de ne pas quitter la vieille dame infirme, les deux amies suivies de Jeannine se hâtèrent vers l'ambulance.

En passant devant la mairie elles virent une foule de dames, dont la charité se réveillait dans nos derniers revers, qui apportaient de la charpie, des cordiaux, du linge pour les blessés, et dont un certain nombre venaient s'inscrire pour donner leurs soins partout où ils pourraient être réclamés.

Les deux femmes passèrent, poussées par une curiosité douloureuse, le pas pressé, la démarche inquiète.

L'hôtel Le Bastu, sur lequel flottait le drapeau de Genève, ouvrait grande sa porte cochère surmontée d'une cartouche de marbre, de bronze et d'or, agrandissement luxueux de la marque de fabrique de cette honorable maison.

Dans la vaste cour, plus de traces de l'industrie habituelle. Tout appartenait à la charité.

Geneviève en franchit le seuil en expliquant doucement à Jeannine qu'elle la conduisait vers son père, glorieusement blessé en défendant la France.

pendant toute la journée du combat, il s'est signalé par son courage. Il a reçu la médaille militaire sur le champ de bataille de Nové.

Au 5 janvier 1871, M. Chevalot faisait partie du 5^e régiment de hussards de marche, régiment à l'organisation duquel il avait présidé.

A Angers, il a été porté à l'ordre du jour pour avoir sauvé, par son courage personnel, son escadron dans une « reconnaissance à l'intérieur ». Du 26 avril au 6 juin 1871, il resta à Paris où il était entré avec le colonel Cousin-Montauban.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur du 3 février 1875.

ANGERS.

Hier mercredi, vers une heure, le 4^e bataillon du 135^e, sous le commandement du colonel, est arrivé à Angers, musique en tête.

A son entrée dans la ville, un magnifique bouquet a été offert par le directeur du café Serin à M. le colonel.

Une foule considérable, lisons-nous dans l'Étoile, stationnait sur les boulevards; un grand nombre de personnes ont suivi la musique depuis le faubourg Saint-Jacques jusqu'à la caserne de l'Académie, où s'est rendu le bataillon.

Désormais, les Angevins auront le plaisir d'entendre la musique du 135^e au Mail.

D'une lettre adressée au Patriote par « un groupe d'ouvriers », il résulte que les ouvriers boulangers vont établir une « association coopérative » pour la fabrication du pain.

Dimanche dernier, pendant une conférence faite au profit des ouvriers boulangers sans travail, une quête a produit 60 francs.

malgré les plus vives instances de certains des braves gens poursuivis, cet acte élémentaire de justice leur a été constamment refusé.

Si le lait pesait toujours nécessairement un poids égal, je comprends qu'on pût se borner au procédé actuel; tout le lait qui ne pèserait pas le degré voulu serait nécessairement falsifié; mais il est loin d'en être ainsi; tout le monde sait que, suivant les vaches, suivant les herbages, le lait est plus ou moins gras ou maigre, que, par conséquent, il contient naturellement une plus ou moins grande quantité d'eau et que, par là même, le poids en est essentiellement variable.

Et comme preuve qu'après même de ceux chargés de cette vérification la certitude est bien précaire, je citerai un exemple qui, quoique remontant à un certain nombre d'années, n'en n'est pas moins probant.

Un laitier ayant une vache au lait très-maigre, mais forte de sa conscience et pleine de confiance dans la sûreté des procédés de l'administration, voyant passer près d'elle un vérificateur, fut la première à l'arrêter et à lui dire: « Vous pouvez peser le mien, vous n'y trouverez pas d'eau. »

« La commission des monuments historiques a pris une délibération importante. Elle a engagé le gouvernement à se rendre acquéreur de la ville gallo-romaine découverte récemment aux environs de Poitiers. »

« Ce n'est pas présumable, car on sait que le savant qui a découvert ces magnifiques ruines, n'est autre qu'un Jésuite, le Père de la Croix. Toujours obscurantistes, ces Jésuites. »

(1) Je n'ai nullement l'intention de mettre en doute l'autorité de la chose jugée; je dirai même que la condamnation était inévitable, le lait étant préalablement, par un examen beaucoup trop superficiel, déclaré falsifié par les experts.

On écrit de Limoges: « Sur 64 jeunes filles qui se sont présentées, lundi, aux examens de brevet de capacité, 41 ont été déclarées admissibles. »

Le Journal d'Indre-et-Loire reçoit de Veigné, arrondissement de Tours, la nouvelle suivante:

« Jeudi dernier, le nommé Tessier a commis l'imprudence de descendre dans sa cuve remplie de vendange, qui était en pleine fermentation. Bientôt il perdit connaissance, et lorsque des voisins, accourus aux cris de sa femme, vinrent pour le retirer, il était mort. Il avait été asphyxié. »

ARÇAY. — Lundi dernier, on retirait de la rivière la Briande, commune d'Arçay, le cadavre du sieur Louis Bodet, né à Brie (Deux-Sèvres), domestique au village d'Ingré.

Louis Bodet était parti de grand matin pour la ferme du May, commune d'Oyron, où il allait voir une jeune fille avec laquelle il devait se marier d'ici peu, et c'est en voulant traverser la rivière que le malheureux jeune homme se sera noyé.

LA FLÈCHE.

Dimanche, M. Hervé-Bazin a fait une très-belle conférence royaliste devant quinze cents auditeurs, dont mille paysans. De chaleureux applaudissements ont salué la parole ardente du vaillant orateur stigmatisant les attentats du régime actuel et saluant la Monarchie qui viendra rapporter à la France sa grandeur et ses libertés.

Sur l'estrade on remarquait MM. de la Bouillerie, Caillaux, d'Andigné, de Lamandé, et de nombreuses notabilités du Maine et de l'Anjou.

LA ROCHE-SUR-YON.

Depuis plusieurs semaines, les passants admirent devant la maison n° 4, rue Molière, à La Roche-sur-Yon, un pied unique de chasselas gris qui porte cette année 2,445 grappes.

Cette treille qui est âgée de 29 ans et dont la production extraordinaire est due à un procédé particulier de taille, a été photographiée avec succès par M.E. Amiaud, photographe, rue Lafayette.

S'il ne peut envoyer sa treille dans les concours, le propriétaire de cette véritable curiosité horticole pourra au moins maintenant en exposer la photographie.

ORLÉANS.

« Nous apprenons que notre honorable receveur général, M. le marquis de la Roche-Lambert, vient d'être révoqué brutalement. »

« Samedi, un inspecteur des finances arrivait à l'improviste et vérifiait la caisse; tout était en règle. Le prétexte manquait, mais la résolution était prise, et l'inspecteur notifia aux employés que provisoirement c'était à lui qu'ils devaient s'adresser. »

Faits divers.

La Gironde nous apprend que la fameuse comète, dont on parle tant depuis quelques jours, vient de causer la mort d'un homme.

« Avant-hier, dit le journal bordelais, un habitant de Podensac est monté sur le toit de sa maison pour voir la comète. Il a été pris d'un éblouissement, est tombé du haut de la toiture et s'est tué net. »

Avis aux curieux qui auraient envie d'imiter celui de Podensac.

Il est depuis longtemps question de modifier les mots tribord et bâbord, usités dans la marine pour exprimer droite et gauche.

Ces deux mots, ayant la même consonnance, étaient souvent pris l'un pour l'autre par l'homme de barre, et cette confusion, surtout en cas d'abordage imminent, a été la cause de nombreuses catastrophes.

Le congrès tenu par « la chambre syndicale maritime et fluviale » vient d'étudier cette question et, sur la proposition de M. de Coorey, a adopté la solution suivante: Le mot tribord serait maintenu et celui de bâbord serait remplacé par bordbas. Cette modification est d'autant plus permise que, malgré de savantes recherches, on n'a jamais réussi à trouver au mot bâbord une étymologie, ni même un sens raisonnable.

Excellente réclame d'une compagnie d'eaux minérales: « Les eaux de X... se recommandent au public et aux malades par leur bon goût et leur piquante saveur. Elles ne font jamais de mal. » Sapristi! c'est déjà quelque chose!

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SERIN

LUNDI 23 octobre 1882,

LE POSTILLON DE LONJUMEAU

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. de Leuven et Brunswick, musique d'ADAM.

Distribution: Chapelou, Saint-Phar, Biju, Alcinder, Le marquis de Corcy, Bourdon, Un exempt, Madeleine, M^{me} de Latour, Rose, Comédiens, dames, paysans, paysannes, domestiques et soldats.

LE RÊVE D'UN NOIR

Ballet féerique en 1 acte, par M. Rougier.

Distribution: Nacobo, nègre, Rosée-du-Matin, Boule-de-Neige, Zanita, Nymphes, Fournier, Anna et Adrienne Bercé.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures. S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BANQUE CENTRALE DE CRÉDIT

60, rue d'Orléans. M. DUVERGER, appelé à Angers comme directeur régional, est remplacé à Saumur par M. PINBAU, ancien percepteur.

PURGATIFS & DÉPURATIFS Par leur usage on se débarrasse et surtout l'on se prévient, non pas de toutes les maladies, mais de celles qui se rattachent à l'engorgement des intestins, telles que: Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de bile, Congestion du Foie, du Papan, du Cerveau, etc. Trois litres et contenance DEMANDER LES VÉRITABLES VERITABLES GRAINS de Santé de Santé à 50 la Boîte (50 grains), 3 fr. la Boîte (100 grains). Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an. Terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 OCTOBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.
3 %	81 15	81 05	Nord	1050	1050	Obligations		
4 %	81 00	81 00	Orléans	1280	1285	Dép. de la Seine, emprunt 1857	335	335
4 1/2 %	110	110 50	Ouest	700	700	Bons de liquid. Ville de Paris.	430	430
5 %	116 45	116 35	Compagnie parisienne du Gaz.	1580	1585	Obligations communales 1879.	438	438
Obligations du Trésor.	505	505	Canal de Suez.	2675	2675	Obligat. foncières 1879 3 %.	438	439
Obligations du Trésor nouvelles	506	506	C. gén. Transatlantique.	450	450	Est	368	370
Bons de liq. départementaux.	524	522 50				Midi	360	365
Banque de France.	5455	5475				Nord	371	371
Comptoir d'escompte.	1010	1010				Orléans	371	371 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1420	1425				Ouest	370	369
Crédit de France.	120	125				Paris-Lyon-Méditerranée.	371	365
Crédit mobilier.	500	505				Paris-Bourbonnais.	368	370
Est.	760	761 25				Canal de Suez.	557	557
Paris-Lyon-Méditerranée.	1625	1627 50						
Midi	1210	1200						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures	8 minutes du matin.	express-poste.
0	45	matin (s'arrête à la Possession)
1	50	matin, omnibus-midi.
3	32	soir.
7	15	express.
10	36	omnibus (s'arrête à Angers).

DEPARTS DE SAUMUR VERS SOAUX.

8 heures	26 minutes du matin.	direct-midi.
8	21	omnibus.
9	37	express.
12	48	soir.
4	44	omnibus-midi.
10	21	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 36 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE A. LAN ET C^{ie}.
Les créanciers de la faillite A. Lan et C^{ie}, banquiers à Saumur, sont invités à se présenter le mardi 24 octobre 1882, à midi, chez M. Proust, syndic de ladite faillite, rue Dacier, à l'effet de recevoir un premier dividende de six pour cent.
Le greffier,
L. BONNEAU.
(579)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE
Le DIMANCHE 22 OCTOBRE 1882, et jours suivants, à midi, à Montsoreau, après le décès de M^{lle} Olympe Moricet, receveuse des Postes en retraite.

OBJETS A VENDRE :
Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, fauteuils, chaises, table, pendule, candélabres, gravures, lits complets; vaisselle et batterie de cuisine; vin rouge en cercle, vin blanc en bouteilles, bouteilles vides; bois de chauffage, etc., etc.
On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE A L'AMIABLE,
UNE JOLIE PETITE MAISON
Sise à Montsoreau, pres du quai, autrefois habitée par M^{lle} Olympe Moricet, receveuse des Postes en retraite.

Cette maison comprend : Cuisine, salle à manger, salon, chambres à coucher, cabinets, mansardes, buanderie, celliers, hangar, écurie, cave, cour, jardin d'agrément et jardin potager.
Elle conviendrait parfaitement pour maison de campagne.
S'adresser à M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau. (556)

Étude de M^e PLAÇAIS, notaire à Angers.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,
Le jeudi 16 novembre 1882, à 2 heures de l'après-midi,
En l'étude de M^e PLAÇAIS, notaire à Angers, rue des Cordeliers, n^o 15,
Sur la mise à prix de 350,000 à 295,000 fr.,

BELLE TERRE EN ANJOU NOMMÉE LA TERRE DE PRINCE
D'une contenance de 187 hectares 10 ares 04 centiares, située commune de Champigné, et par extension communes de Querru et Sceaux (Maine-et-Loire). Communication avec Angers très-facile, à 14 kilomètres de la gare de Châteauneuf-sur-Sarthe. Belle chasse. Revenu : 12,000 fr.
S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e PLAÇAIS. (566)

TRÈS-BON MAGASIN A CEDER
S'adresser au bureau du journal.

Études de M^{es} AUBOYER et LAUMONIER, notaires à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,
LES IMMEUBLES
Ci-après désignés,
Dépendant de la succession de M. Florent CHAUVET, de Varrains.

- Commune de Longué.
1^o La ferme de Souvenette-de-l'Ormeau, contenant 14 hectares 37 ares 20 centiares.
2^o La ferme de la Bouillarderie, contenant 8 hectares 45 ares 50 centiares.
- Commune de la Breille.
3^o Une sapinière, nommée le Char-donnet ou les Champs-Blancs, contenant 1 hectare 5 ares 85 centiares.
4^o Un bois taillis, nommé la Coutière, contenant 79 ares.
5^o Une parcelle de bois taillis et sapins, au lieu dit la Pitrière, contenant 55 ares.
- Commune de Villebernier.
6^o La ferme de Pâturaux, contenant 17 hectares 9 ares 70 centiares.
S'adresser, pour tous renseignements : à M^e AUBOYER, en l'étude de M^e LAUMONIER; à M. CARRET, propriétaire à Varrains, et à M. ANIS, propriétaire à Saumur. (552)

A LOUER PRÉSENTEMENT,
Dans de bonnes conditions
En totalité ou en partie
UNE JOLIE MAISON
Avec JARDIN
Située quai de Limoges, n^o 11.
S'adresser à M^e MÉHOUS, rue Beau-repaire. (549)

A LOUER PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Avec grand jardin fruitier et servitudes,
Située au Pont-Fouchard.
S'adresser à M^{me} BRIEN, qui l'habite. (554)

TRÈS-BELLES POMMES DE TERRE A VENDRE
Espèces longue et chardon.
S'adresser au bureau du journal.

Toute l'Italie en 25 jours.
Retour par Monaco, Nice, Marseille.
— 1^{re} classe, 875 fr.; 2^e classe, 770 francs. Cette somme comprend : billet de chemin de fer, nourriture, logement dans les hôtels, voitures, guides et entrées, à partir de Paris. — Départ, 8 novembre. Retour, 3 décembre 1882. BILLETS CIRCULAIRES en Italie, Espagne et Portugal délivrés toute l'année, coupons pour hôtels. — Renseignements, AGENCE LUBIN, 36, boulevard Haussmann, Paris.

VINS DE TABLE
Crû supérieur du Midi.
Muscat Frontignan, Alicante, etc. Spécialité pour hôtels et clientèle bourgeoise. VIALAS, Emilien, propriétaire à Cazouls-les-Béziers (Hérault), demande des Représentants.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. BOUFFIL, doreur, place du Marché-Noir, 3, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de transférer ses magasins et ateliers rue Saint-Jean, 44.

GLACES NUES AU TARIF DE S^g-GOBAIN.
Assortiment de Chromes.

A VENDRE
Un JARDIN bien affrUITÉ
Situé rue de la Gueule-du-Loup,
Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe.
S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

UNE DAME, connaissant la comptabilité et le commerce, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, muni de bonnes références, demande un emploi comme régisseur, comptable, surveillant dans une maison de commerce ou une usine.
S'adresser au bureau du journal.

ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin.
S'adresser au bureau du journal.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER
RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.
Adresser les demandes au bureau du journal. (570)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

AVIS

M. SARGET-GIRAULT

Propriétaire des **MAGASINS de la PAIX**
Situés rue d'Orléans, à Saumur.

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises ET A DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets de Pêcheurs en tous genres

E. LARDÉ

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 4, est maintenant transféré Grand'Rue, n^o 4 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer.

FEUX D'ARTIFICE

Pour fêtes publiques et particulières.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Editions.

Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demandez le Tarif.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La Maison GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, lequel ressort d'une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de ses ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'ordre, les meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur; il est donc plus sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de 60 gravures.

Ecrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 19, rue d'Henriette, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.